



N° 2023-02 11/04/2023

>>> A l'attention de l'ensemble du personnel non-médical

OUVERTURE DE LA CAMPAGNE 2023 D'ENTRETIENS ANNUELS D'EVALUATION ET DE FORMATION

A qui cela s'adresse-t-il?

Que vous soyez titulaire, stagiaire ou contractuel, vous allez bénéficier d'un entretien annuel d'évaluation et d'un entretien de formation avec votre cadre.

Quand?

Entre avril et septembre 2023

Il est important de bien préparer votre entretien annuel professionnel et de formation en amont... Voici pourquoi et comment.

Pourquoi?

- C'est un moment d'échange privilégié avec votre responsable.
- C'est l'occasion de faire le point avec votre supérieur sur votre travail, vos missions, vos compétences et vos projets d'évolution.
- Il permet à votre supérieur de mesurer et évaluer vos attentes et vos besoins.
- C'est un point de départ pour préparer le plan de formation.

Comment?

Chez vous, à l'aide de la **trame de l'entretien** que vous remet votre supérieur avec votre convocation.

- Réalisez votre auto-évaluation dans l'atteinte des objectifs qui vous étaient fixés.
- Repérez les compétences que vous maîtrisez et celles à développer.
- Réfléchissez à votre projet professionnel (maintien ou changement de poste, projet d'évolution...).
- Listez vos besoins en formation en ayant au préalable fait une recherche avec un programme.
- Informez-vous auprès du service de la formation continue sur les formations proposées et les dispositifs de formation qui s'offrent à vous.